

Réduction des prescriptions médicales en France: les généralistes récompensés pour leurs efforts d'économies

Compte Test - 2025-01-05 19:54:22 - Vu sur pharmacie.ma

Pour limiter les dépenses de santé, l'Assurance maladie incite les médecins généralistes à prescrire moins de médicaments. En récompense de leurs efforts, une prime de 1 000 euros leur sera attribuée à la fin de l'année. Cette initiative vise à maîtriser les dépenses de la Sécurité sociale, dans un contexte où les comptes sont sous pression. Le Dr Jean-Luc Leymarie, un praticien interrogé sur le sujet, reconnaît que la charge de travail peut parfois conduire à des prescriptions excessives, mais souligne que cette mesure bénéficie aussi bien aux patients qu'aux médecins, en les incitant à plus de réflexion. En pratique, environ un tiers des médecins généralistes devraient recevoir cette prime, car leurs prescriptions sont déjà bien inférieures à la moyenne nationale. Les deux tiers restants devront, quant à eux, réduire leur volume de prescriptions d'au moins 10 % par rapport à 2024. L'Assurance maladie cherche aussi à réduire de 25 % la consommation d'antibiotiques d'ici 2027. Les patients, bien que généralement attachés à la consommation de médicaments, ne semblent pas préoccupés par cette réduction. Beaucoup considèrent que cette mesure est bénéfique, citant des exemples comme au Japon, où la distribution de médicaments est strictement adaptée aux besoins réels des patients. Ils estiment que cette approche, qui limite les excès, permet une meilleure gestion des traitements tout en préservant la santé publique.

À titre d'information, la consommation de médicaments en France s'élevait en 2022 à 32,8 milliards d'euros (LEEM), soit une moyenne de 482 euros (5006 DH) par habitant, environ 10 fois la consommation annuelle moyenne par habitant au Maroc.